



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère des Postes
et de l'Économie Numérique

MADAME LE MINISTRE DES POSTES ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

A L'OCCASION

DE L'ATELIER DE RESTITUTION DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT
NUMERIQUE (SDAN) DU TERRITOIRE

Lomé, le 19 juillet 2017

Monsieur le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de Vie ;

**Messieurs les Ambassadeurs et représentants d'organisations
internationales ;**

**Monsieur le Directeur général de l'Autorité de Réglementation
des secteurs de Postes et Télécommunications ;**

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs des services centraux ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Aujourd'hui nous assistons à l'atelier de restitution de l'étude portant sur le développement d'une stratégie en haut-débit et l'appui à son élaboration dans le cadre de la mise en place d'un schéma d'aménagement numérique du territoire national.

Cette étude vient clôturer six (6) mois d'intenses travaux durant lesquels le Cabinet IDATE a pu identifier les différents leviers du développement de l'économie numérique au Togo, afin de soutenir la stratégie du Ministère des Postes et de l'Economie Numérique.

Le Cabinet IDATE a rencontré de nombreux acteurs publics et privés indispensables à l'activité numérique de notre pays.

Ces entretiens ont d'abord permis de réaliser l'état des lieux des réseaux et services de communication électronique, en exploitant les informations et données collectées chez les contributeurs.

Les informations et données collectées ont par la suite permis d'élaborer la Stratégie Nationale de déploiement du haut débit et le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN). Ce document de nature stratégique mais aussi opérationnelle, fixe les axes prioritaires du développement du haut-débit.

Le SDAN proposé se focalise ainsi sur 5 axes majeurs, qui sont, le cadre juridique, le déploiement d'infrastructures télécoms, la gestion du suivi du déploiement de ces infrastructures, la formation de professionnels des TIC et enfin, l'appropriation du numérique par le grand public et les entreprises.

Cette étude permettra au Ministère d'améliorer et d'orienter efficacement sa stratégie numérique.

En effet, l'enjeu relatif au développement des réseaux de communications haut-débit est devenu central. Porteurs d'attractivité, de productivité et de modernisation, ces derniers facilitent et démocratisent l'accès à l'information, participant ainsi à la réduction de la fracture numérique et à la vulgarisation de l'accès aux TIC. De nombreux domaines, parmi lesquels le commerce, la santé, l'administration et la culture dépendent étroitement de l'usage du numérique.

Dans ce contexte, il est nécessaire de doter le Togo d'un cadre d'action global et cohérent, compte tenu des multiples enjeux inhérents au

déploiement des réseaux haut-débits, ainsi que de la diversité acteurs impliqués.

Pour rappel, le Togo s'est engagé, comme plusieurs pays de la sous-région, dans le Programme Régional Ouest-Africain de Développement des Infrastructures de Communications (WARCIP), afin d'augmenter la portée géographique des réseaux à large bande, c'est-à-dire des réseaux capables d'acheminer de grands débits internet et ainsi réduire les coûts des services de communications sur le territoire.

En ce sens, un point d'échange internet, opérationnel depuis maintenant un mois, permet désormais aux fournisseurs d'accès internet (FAI), de s'interconnecter directement les uns aux autres, en un même endroit, et d'échanger du trafic internet entre leurs réseaux grâce à des accords mutuels. L'IXP assure la gestion des échanges locaux au niveau national, sans transit par l'international.

En sus, deux nouvelles licences de fournisseurs d'accès internet ont aussi été attribuées au Groupe Vivendi Africa Togo et à la société TEOLIS SA pour offrir davantage de choix aux consommateurs ainsi que de nouvelles offres.

En outre, au titre des actions également menées pour renforcer l'aménagement numérique du territoire, 560 bâtiments publics bénéficient maintenant d'un accès à l'internet haut-débit grâce au réseau de fibre optique E-Gouv.

De même, dans un souci de performance du secteur, des structures dotées d'une nouvelle organisation et de meilleures compétences sont mises en place. C'est le cas de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) qui voit ses compétences et son statut renforcé. En outre, la finalisation de la transformation du Groupe Togo Telecom est en cours afin d'améliorer la qualité des services, étendre la couverture de l'internet haut-débit à l'ensemble de la population, et diminuer le coût des communications.

Ces initiatives ne sont qu'un exemple des ambitions du Ministère qui entend exploiter la présente étude afin de pousser le Togo vers une société de l'information, capable de fédérer une économie numérique au bénéfice de chaque citoyen.

Je vous remercie de votre très aimable attention.

